

Ce prix est décerné à une entreprise nouvellement en opération entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2023.

RAPPEL DE LA PROCÉDURE

Le dépôt de candidature est réalisé par une entrevue à l'aide d'une plateforme de vidéoconférence telle que TEAMS et ZOOM. Bien que vous puissiez répondre aux questions (ci-dessous) spontanément, nous vous recommandons fortement de vous préparer afin de ne pas oublier d'éléments importants. Une fois prêt, veuillez prendre rendez-vous pour votre entrevue via le site web de la CCIHSM. Vous aurez un temps limite de 15 minutes à respecter ainsi que le choix d'ouvrir ou de fermer votre caméra.

Vous devez nous faire parvenir toute autre documentation (publicités journaux, photos, dépliants, vidéos, etc.) qui pourrait accompagner votre candidature AVANT votre entrevue.

QUESTIONS SUR L'ENTREPRISE

- 1. Présentation de/des l'entrepreneur(s) (parcours, formation, cheminement, vision etc.).**
- 2. Présentation de l'entreprise et les besoins dans le marché qu'elle vient combler (produits et services, historique, mission, différenciation par rapport à la concurrence, caractéristiques particulières, etc.).**
- 3. Quelles sont les principales réalisations jusqu'à présent?**
- 4. Quels outils et/ou médias utilisez-vous pour vous faire connaître?**
- 5. Où voyez-vous votre entreprise dans cinq ans?**
- 6. Pourquoi votre entreprise devrait-elle être choisie?**

PERSONNALITÉS DE L'ANNÉE

Cette année, nous vous invitons à nommer un et une entrepreneur(e) pour le prix de la personnalité masculine et féminine de l'année. Cette personne se distingue par la bonne gestion de son entreprise, ses idées novatrices, son impact dans la communauté ainsi que les relations qu'elle entretient avec ses pairs. À la toute fin de votre entrevue, nous vous inviterons à nous dévoiler **de façon confidentielle** votre vote. Ce sera par la suite la population latuquoise qui aura la lourde tâche d'élire le et la gagnant(e).